

Zeitschrift: Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires
Herausgeber: Empirische Kulturwissenschaft Schweiz
Band: 28 (1927-1928)

Artikel: Choses de Savièse
Autor: Luyet, Basile
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-112651>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Choses de Savièse.

Par M. l'abbé BASILE LUYET, professeur.

II. Le costume.¹⁾

Ce qui caractérise nos modes villageoises ce n'est pas, comme on le croit quelquefois, qu'elles persistent sans subir de modifications pendant des siècles — nous verrons, au contraire, que leur évolution est parfois sensible dans l'espace de trois ou quatre ans et qu'elle peut aboutir, dans l'intervalle d'un demi-siècle, à une transformation radicale et complète — ce qui caractérise nos modes c'est d'abord qu'elles évoluent suivant des lois propres en gardant toujours leur cachet distinctif et en formant ainsi comme des unités bien délimitées et bien différenciées dans l'immense variété des modes existantes. C'est aussi qu'elles évoluent avec lenteur; les modes citadines se transforment en quelques jours et elles subissent parfois des soubresauts qui, d'emblée, les changent du tout au tout, tandis que les modes villageoises n'éprouvent que des modifications de détails dont l'influence devient sensible après plusieurs années seulement. (Il est vrai que tout chez nous se fait plus lentement que chez les populations dites cultivées.) C'est enfin que le paysan fait une grande part aux exigences pratiques et que celles-ci priment ordinairement chez lui sur les préoccupations d'ordre esthétique.

Avant d'aborder l'étude descriptive des costumes qui se sont succédés à Savièse depuis cinquante ou soixante ans, nous devons signaler quelques usages locaux dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de certains détails dont nous parlerons dans la suite.

1. Si vous demandez à un Saviésan comment était habillée une personne que vous avez vu passer sur la route il vous dira: «Elle avait les *habits des jours*», ou «elle avait les *habits des fêtes*», ou «elle avait les *habits des belles fêtes*». Cette distinction de trois catégories d'habits était, autrefois surtout, très précise et les règles de l'étiquette exigeaient que les jours de «belles fêtes» on portât des habits de *drap bleu* (teints à l'indigo) et les jours de fêtes simples des habits de *drap brun* ou *noir*.

2. Les occupations si diverses de la journée du dimanche ont amené une mode du dimanche matin et une mode du dimanche après-midi; la matinée de ce jour est consacrée aux choses sérieuses, on met des habits sombres: les *habits de la messe*; l'après-midi est consacrée aux divertissements, la gaieté doit se porter sur le costume.

3. La couleur brune a toujours été considérée comme un signe de richesse. C'est la couleur naturelle de la plupart des races de moutons qu'on élève à Savièse; l'arborer c'est prouver qu'on possède de riches troupeaux. L'usage s'est répandu aussi de faire du brun, de préférence au noir, la couleur de deuil.

4. Les vêtements aux teintes vives sont réservés aux jeunes filles et aux enfants, les personnes mariées portent presque toujours des habits sombres.

5. Le chanvre et la laine de mouton étaient autrefois la matière première de la plupart des étoffes. On employait la laine pour les tricotages (de couleurs naturelles: blanche, brune ou rousse) et pour le tissage du drap (le drap brun et les draps teints, bleu ou noir); quant à la toile de chanvre, on l'utilisait comme étoffe à paillasse, comme drap de lit, comme linge de corps et comme doublure de vêtements.

¹⁾ Pour la Partie I, voir *Arch. suisses Trad. pop.* Vol. XXVI, p. 293. 1926.

6. En somme, le Saviésan se suffit presque à lui-même et il achète peu. Du reste, acheter est un véritable cauchemar dans ce pays où les fortunes en espèces sont si rares. Il semble, à notre paysan pour lequel le travail ne compte pas, que, de toute façon, un objet acheté est trop cher et, lorsqu'il s'agit d'habits, il distingue toujours avec soin entre *celui qu'on achète* et *celui qu'on fait soi-même*.

COSTUME FÉMININ

I. LA ROBE. 1. Le cotillon à pointe. La plus ancienne forme de robe dont la génération actuelle ait gardé le souvenir portait le nom de cotillon à pointe, à cause de la forme du corsage dont la partie dorsale se terminait vers le bas par une sorte de pointe. Les couturières, dit-on, n'employaient pour ces robes que deux aunes et demie d'étoffe, car elles savaient l'économiser. Voici comment elles s'y prenaient. Elles découpaient d'abord, dans un coin de la pièce de drap, deux morceaux qui devaient former la partie avant du corsage et dont l'un, de la largeur de la main, partait de l'épaule gauche vers l'avant et l'autre, beaucoup plus large, partait de l'épaule droite et recouvrait le premier auquel il était accroché par des agrafes métalliques. Elles taillaient ensuite, au beau milieu de la pièce, à l'endroit qui, dans la robe, sera recouvert par le tablier, un autre morceau « grand comme une vitre ». Ce morceau, destiné à devenir la partie dorsale du corsage, était lui-même découpé en quatre pièces dont les deux du milieu avaient la forme de triangles très allongés à pointe tournée vers le bas (fig. 6); l'assemblage des trois

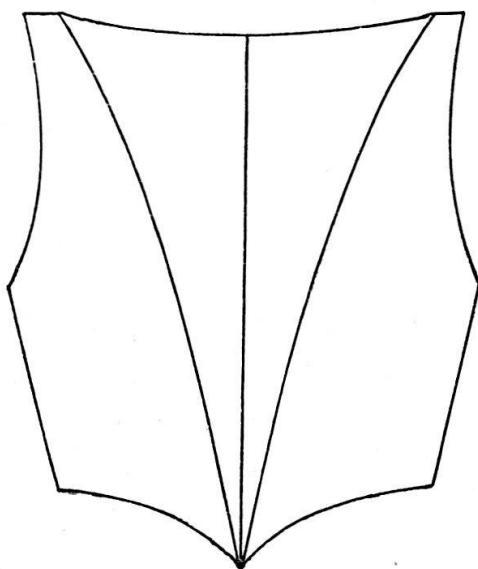


Fig. 6. Corsage du cotillon à pointe vu de dos.

coutures de ces quatre morceaux se réunissant à la base formera un épaississement qui constituera la pointe dont nous venons de parler. Quant à la fenêtre pratiquée dans la pièce, sous le tablier, elle était bouchée par un *morceau de toile de chanvre*, car il n'aurait pas été raisonnable de mettre de l'étoffe chère à un endroit caché. La partie inférieure de la robe était à gros plis verticaux, avec quelquefois un pli transversal qui en réduisait la longueur, mais il n'y en avait jamais plus d'un. Le bord portait, comme garniture, soit une bande de velours d'un doigt de large au maximum, soit

une bande de laine, bleue ou verte, tissée par un procédé spécial dont nous parlerons dans la suite. (Nous désignerons désormais ces bandes sous le nom de *bandes tissées*.) Du côté droit, en avant, se trouvait une poche de solide toile blanche et, du côté gauche, faisant pendant à cette poche, *l'ouverture du corsage prolongée*. Ces robes étaient courtes, ce qui les rendait commodes pour les gros travaux. Le corsage était largement ouvert au cou et aux épaules. Les cotillons à pointe se faisaient en drap bleu ou brun; la doublure, quand il y en avait une, était de toile de chanvre. C'est vers 1870 qu'on a cessé de les porter.

2. Le cotillon «blanchet». On a donné ce nom, dont nous ignorons la signification, à la forme de robe qui a succédé immédiatement à celle au corsage en pointe et qui en diffère par les caractères suivants. La partie dorsale du corsage est d'une seule pièce, à peu près carrée; l'étoffe dont elle est formée provient toujours du morceau découpé sous le tablier. La partie avant du corsage est moins ouverte. Le nombre des plis transversaux augmente et s'élève jusqu'à trois; les «bandes tissées» du bord inférieur disparaissent tout à fait et sont remplacées exclusivement par des bandes de velours dont la largeur peut atteindre trois doigts. On continue à utiliser les draps bleus, bruns et noirs (ce serait en 1888 que le teinturier de Savièse aurait cessé de teindre à l'indigo), mais on commence à faire aussi des robes de *draps rayés*, à «*cordes teintées*», c'est à dire de draps tramés, par intervalles, avec des fils de couleur. Plus tard on fit des *rayés blancs* dont l'ourdissage était en entier de coton blanc et la trame entremêlée de fils de couleur, comme pour les «rayés à cordes teintées». Il faut remarquer qu'on y mettait toujours du bleu.

3. Le cotillon actuel. Le corsage s'est de plus en plus fermé au cou et aux épaules. Le nombre des plis transversaux s'est élevé jusqu'à dix; on les fit aussi moins larges. Celui des plis longitudinaux est devenu considérable et l'entretien de ces plis est l'une des grandes préoccupations esthétiques de la Saviésanne moderne. Les robes se sont allongées, actuellement elles touchent les talons et l'un des griefs que l'on fait à la génération féminine moderne est précisément d'aimer ces robes traînantes qui n'ont d'autre but que de satisfaire la vanité. La largeur des bandes de velours a augmenté aussi dans d'énormes proportions. Le besoin d'économie devenant moins urgent, on a cessé de remplacer par de la toile grossière les parties cachées de la robe et l'on a été ainsi amené à faire le corsage avec une étoffe différente du reste. On emploie généralement de l'étoffe «achetée» de couleur sombre. (Ces dernières années on a recommencé à utiliser la même étoffe pour les deux parties de la robe.) Le drap bleu a complètement disparu et a été remplacé, pour les «belles fêtes», par le drap fin «acheté». Le drap noir du pays est encore assez employé. Le brun se porte en hiver et comme habit de deuil. Les «rayés» se mettent les jours et les dimanches. Enfin on utilise actuellement pour les robes une grande variété d'étoffes noires «achetées».

II. L'HABIT À MANCHES. 1. Le «manchon» en bissac. Ce nom lui vient de sa ressemblance avec le système de bissac que l'on met sur le bat du mulet pour le transport des charges quand on part au mayen. Les deux pans antérieurs symétriques, terminés en pointe vers le bas et largement ou-

verts au cou (fig. 7), se ferment, au milieu, par des crochets métalliques. Les manches sont bouffantes aux épaules. Une bande de velours d'un doigt de large forme garniture sur le bord inférieur. Le « manchon » des jours était tout entier de toile de chanvre, comme les bissacs de transport. Ceux des fêtes et des « belles fêtes » étaient de drap brun ou bleu, à l'exception du dos qui était en partie formé d'un morceau de toile découpé en cœur (fig. 7). Le « manchon » en bissac ne se portait déjà presque plus en 1870.

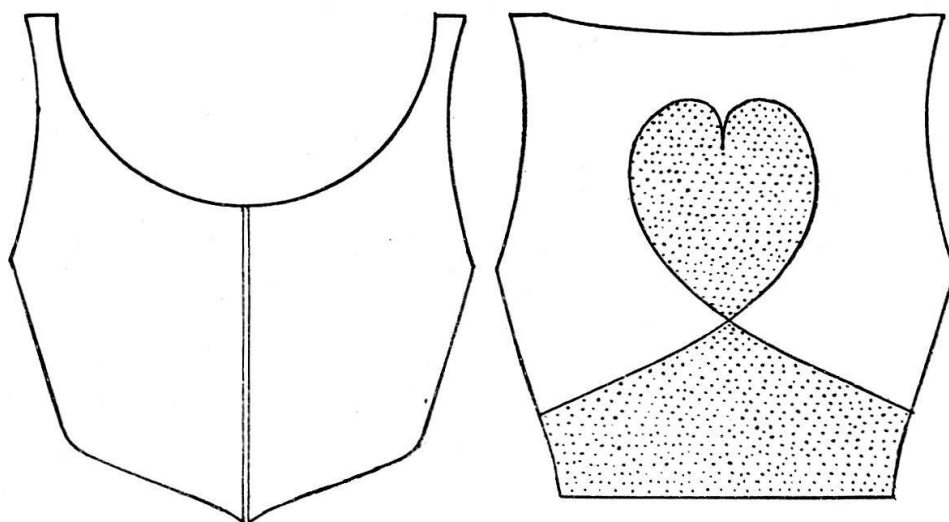


Fig. 7. Corsage du « manchon » en bissac vu de face et de dos. La partie pointillée est en toile de chanvre, le reste est en drap.

2. Le « manchon » actuel. Ce fut d'abord le dessin en cœur qui disparut, puis la coupe en pointe des pans antérieurs. L'ouverture du cou devint de plus en plus étroite. Comme garnitures on prodigua les velours, il y en avait une bande à l'extrémité des manches et une double bande verticale au milieu, par devant. La largeur de ces bandes alla, petit à petit, en augmentant, elle atteignit d'abord trois doigts chez les jeunes filles et deux chez les femmes mariées, puis, ces dernières années, on vit des personnes de tout âge et de toute condition en porter de dix centimètres. Les manchettes, autrefois cousues de façon à ne former qu'une seule pièce, sont aujourd'hui ouvertes longitudinalement et on les boutonne. La couleur du « manchon » est généralement celle de la robe, il n'est cependant jamais confectionné avec du drap rayé. Quand les draps bleus eurent fait leur temps, on continua à utiliser les draps bruns et noirs du pays, puis on introduisit des étoffes étrangères de couleurs ternes, comme la cheviote, les mi-laines etc. Actuellement, pour les « belles fêtes » on emploie beaucoup le drap fin de couleur noire.

3. Le « caraco ». Le « caraco » se distingue du « manchon » en ce qu'il est d'étoffe légère. Il n'a commencé d'exister que vers 1880 et il n'était d'abord toléré que comme habit des jours car on le confectionnait avec de l'étoffe usagée et sa coupe était moins soignée. Il avait la forme du « manchon », les manches toutefois n'étaient pas bouffantes. Plus tard on lui donna une coupe spéciale, le bord inférieur de la pièce dorsale était en arc de cercle à concavité tournée vers le haut et, sur le devant, il formait une sorte de V très ouvert (fig. 8). Comme cet habit devenait ainsi plus soigné, on commença à le mettre les dimanches après-midi; les fillettes le portaient même pour aller

à la messe. On en confectionnait avec des étoffes quadrillées ou rayées, de différentes couleurs, en donnant toujours cependant la préférence aux teintes sombres. Les garnitures devinrent très variées de forme et de couleur, dernièrement elles ont été remplacées par des bandes de velours de un centimètre de large environ.

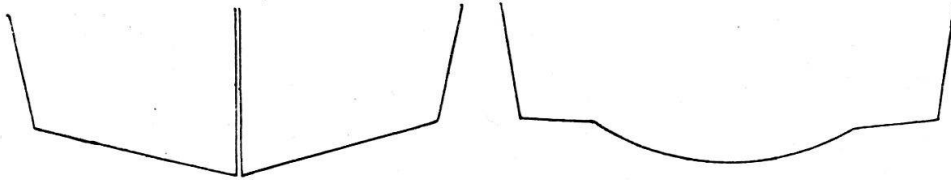


Fig. 8. Contours du bord inférieur du «caraco» vu de face et de dos.

III. LA COIFFURE. 1. Le chapeau de laine. La coiffure portée à Savièse en 1850 était une sorte de chapeau de feutre avec des rebords plats et une calotte d'environ 15 cm de diamètre sur 3 à 4 cm de haut. Un ruban noir, ou cordon, de la hauteur de la calotte, l'entourait complètement, sans présenter de fronces; ses extrémités reposaient sur les rebords, en arrière, en formant une sorte de nœud plat appelé le «flocard».

2. Le chapeau de paille. Les premiers chapeaux de paille étaient faits de grosses tresses dentelées débordant les unes sur les autres à la manière des tuiles d'un toit, ou même, se recouvrant sur plus de la moitié de leur largeur, ce qui rendait cette coiffure épaisse et lourde. Les rebords étaient plats. La forme, cousue en tronc de cône à contours et à angles assez mal définis, mesurait 4 ou 5 cm de haut et 15 cm environ de diamètre à la base inférieure, sur 10 cm à la base supérieure. Un ruban, le «cordon», l'entourait, en formant quelques rares fronces à droite et à gauche, mais point sur le devant. Les extrémités de ce «cordon» reposaient en forme de «flocard» sur la passe. La paille était visible sur toutes les parties non couvertes. Un ruban noir, fixé des deux côtés, à la base de la calotte, par des boucles de fil et retenu par le chignon, maintenait le chapeau sur la tête. Plus tard, quand cette coiffure devint courante, on recouvrit la paille d'étoffe noire, c'était plus convenable pour les dimanches.

3. Le chapeau de paille blanc. Au lieu de couvrir la paille d'étoffe noire, ce qui convenait aux personnes mariées, les jeunes filles teignaient tout le dessus avec du blanc de Troie et recouvraient le dessous d'étoffe bleue claire, ce qui donnait à ce chapeau un air de gaité tout particulier. La mentonnière elle-même était bleue. Cette forme a été portée par les jeunes filles, de 1860 jusques vers 1910. Pendant cette période, elle a évolué en subissant les modifications générales dont nous parlerons à propos des autres formes de coiffure: les velours et le «cordon» ont pris de la largeur, les fronces de ce dernier sont devenues de plus en plus nombreuses, enfin la passe s'est peu à peu recourbée latéralement. Aujourd'hui cette forme a tout à fait disparu.

4. Le chapeau de paille noir. Les femmes mariées recouvraient complètement leur chapeau d'étoffe noire, ou bien encore elles n'en recouvraient que le dessous et teignaient le reste avec de la laque. En même temps les velours s'élargissaient au point de cacher entièrement les ailes. Le ruban de la mentonnière devint lui même de plus en plus large, atteignant jusqu'à deux centimètres; on le fit aussi plus long, ce qui permettait de laisser flotter de

chaque côté de la tête ses *extrémités* qu'on ornait en les dentelant et en les découpant de différentes façons (fig. 9).

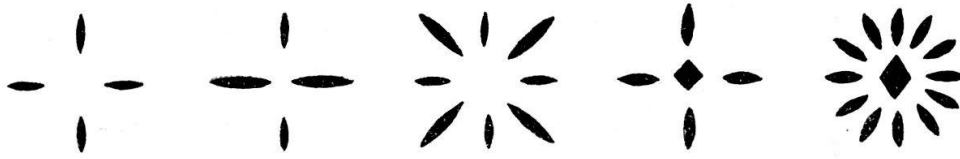


Fig. 9. Différentes manières de découper les extrémités flottantes de la mentonnière du chapeau.

5. Le chapeau actuel. Vers 1870 on commença, comme nous l'avons dit, à faire des fronces au « cordon », mais sur les côtés seulement; plus tard, autour de 1890, on en fit aussi sur le devant. Depuis 1915 on fronce régulièrement le « cordon » tout autour du chapeau, excepté au milieu, derrière, où l'on a toujours conservé l'ancien « flocard » et au milieu, devant, où il n'y a jamais eu qu'un large pli écrasé. Le nombre de fronces varie actuellement de 20 à 30. Les rebords sont recourbés latéralement au point de toucher les oreilles. La longueur des ailes, de l'avant à l'arrière, est, et a toujours été, de 33 à 35 cm. La largeur du « cordon » varie de 12 à 15 cm. La mentonnière, autrefois en laine ou en coton, est aujourd'hui en soie.

6. La « coiffe ». Jusque vers la fin du siècle écoulé, les femmes portaient une sorte de bonnet appelé « coiffe ». On ne voyait jamais, paraît-il, une femme à la messe sans « coiffe ». Aujourd'hui, il n'y a que quelques personnes âgées qui la portent. La « coiffe » se faisait d'ordinaire en velours ou en laine. La coupe en était simple, on préparait deux morceaux d'étoffe dont l'un était à peu près hémicirculaire et l'autre en arc très allongé (fig. 10). Il

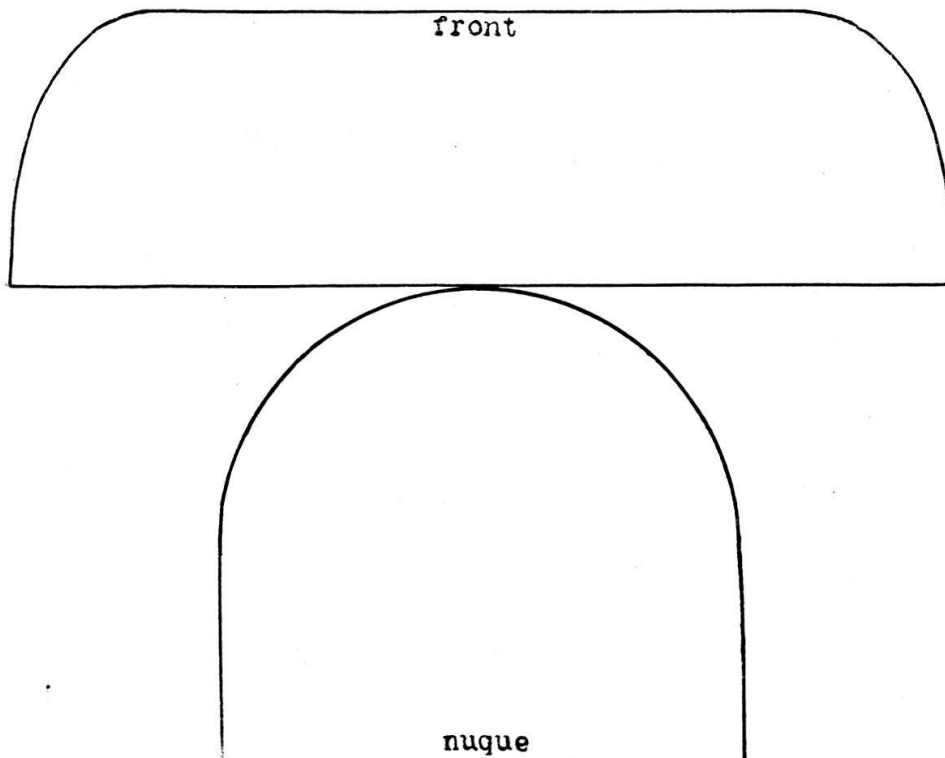


Fig. 10. Manière de découper l'étoffe pour confectionner une « coiffe ».

suffisait de faire trois ou quatre pinces sur le front et quelques plis en accordéon sur la nuque pour donner à cet ensemble, une fois cousu, la forme de la tête. On y mettait, comme garniture, des dentelles de laine de 3 à 4 cm de large ou, de préférence, des dentelles de soie que rapportaient de Geseney les « pâtresses » des montagnes de Berne. Cette coiffure se portait très bien sous le chapeau. Deux *rubans* noirs, juste assez longs pour pouvoir être noués, formaient mentonnière. Ces rubans s'allongèrent petit à petit, vers 1890 ils avaient un demi-mètre chacun et, au lieu de les attacher, on les laissait pendre, de chaque côté, sur la poitrine. Les « coiffes » de velours étaient réservées aux deuils. Aux « belles fêtes » on mettait des « coiffes » de soie.

7. Le foulard ou « mouchoir de la tête ». Les jeunes filles ont commencé à porter vers 1900, pour les travaux de la campagne, des foulards, de couleurs vives, pliés en diagonale, qu'elles nouaient sous le menton et qui leur tenaient lieu de chapeau. Ces foulards eurent un grand succès; il arriva qu'on les porta en tout temps, sauf cependant pour aller à la messe ou pour se rendre en ville. La mode en est encore très répandue actuellement.

8. Le chignon. L'usage a toujours existé de partager les cheveux en deux parties par une *raie* médiane, d'en faire deux tresses et d'enrouler celles-ci en chignon sur la nuque. Jusque vers 1890, on faisait tenir ce chignon en enlaçant les tresses autour d'une *bûche* de bois placée horizontalement, mais, déjà vers 1865, les élégantes se servaient des fameuses *épingles* en cuivre dont les peintres ont fait la caractéristique de la coiffure valaisanne. Ces dernières ont été abandonnées vers 1915, supplantées par les épingles en corne qui eurent beaucoup de vogue à ce moment là. L'ancien modèle tend cependant à se réintroduire actuellement. La toilette des cheveux s'est toujours faite simplement. Ce n'est qu'au début de ce siècle qu'est tombée l'habitude d'occuper les loisirs du dimanche après-midi à se rendre entre voisines le mutuel service de se détruire les parasites de la tête. Les cheveux sont frictionnés, une fois ou deux par semaine, avec du beurre, ce qui leur donne de la souplesse et rend la toilette plus facile. Ces dernières années, les parfums et cosmétiques en usage à la ville ont commencé à s'introduire.

IV. LE TABLIER. 1. Le tablier de toile. Le plus ancien tablier dont on ait conservé le souvenir (on pouvait encore le voir vers 1890) était en toile de chanvre, complètement blanc, ou orné de raies verticales rouges et bleues. On l'attachait à la taille avec une « bande tissée » en chanvre ou, à défaut de ces sortes de lien, avec un *ruban* de coton blanc. Au niveau de la ceinture on faisait quatre pinces, deux de chaque côté, à égale distance du milieu. Il n'y avait pas de plis transversaux. Quelques jeunes filles cependant s'accordaient la vanité d'en faire un. Ces tabliers se portaient les jours ordinaires, pour aller au travail, aussi bien que les dimanches.

2. Le tablier de laine. Les jours de « belles fêtes » on mettait des tabliers de laine, aux teintes voyantes, ordinairement à fond bleu ou vert; avec des dessins de fleurs aux couleurs variées. L'étoffe s'achetait toute préparée et les trois côtés libres étaient bordés d'un *liséré* marqué par le fabricant aux endroits où la pièce devait être découpée.

3. Les tabliers de coton. Il arriva bientôt qu'on confectionna des tabliers en coton (en indienne) tout à fait semblables, par ailleurs, à ceux que nous venons de décrire. L'usage s'introduisit vers 1875 de les mettre le premier dimanche de chaque mois, qui est spécialement consacré à la Sainte-Vierge. (On sait que la couleur blanche et les fleurs sont souvent employées dans les emblèmes de la Vierge.) Petit à petit on augmenta la largeur et la longueur de la ceinture. Celle-ci faisait le tour du corps et se terminait par deux rubans blancs qui venaient s'attacher par devant. Dans les formes plus anciennes, la ceinture n'avait qu'un doigt de large et s'arrêtait aux flancs, de chaque côté, le ruban seul faisait le tour du corps.

4. Le tablier de soie. Les tabliers de laine des « belles fêtes » furent remplacés, petit à petit, par les tabliers mi-soie, puis par les tabliers pure soie. La couleur et les dessins de ces derniers étaient tout à fait semblables à ceux des précédents.

5. Le tablier brodé. C'est vers 1900 que s'introduisit l'usage des tabliers brodés. On ne les porta d'abord qu'aux « belles fêtes », puis l'usage se généralisa et actuellement les jeunes filles en portent tous les dimanches, soit pour la messe, soit l'après-midi.

6. Le tablier rayé et le tablier quadrillé. Introduits vers 1870, les tabliers de coton, rayés ou quadrillés, prirent rapidement de l'extension. Ils devinrent communs les jours d'œuvre, puis on les porta couramment le dimanche, d'abord l'après-midi, ensuite pour la messe. Ceux des jeunes filles sont de couleurs, ceux des femmes mariées sont gris. Dernièrement ce tablier a été détrôné par celui de soie et il n'existe guère plus que comme habit des jours ordinaires, les filettes seules en portent encore le dimanche. C'est également ces dernières années que s'est établi l'usage des « fourreaux » comme tabliers des jours.

V. LE FOULARD OU « MOUCHOIR DE COU ». *a.* Avant 1875. Il y a un certain parallélisme entre l'évolution de la mode des foulards et celle des tabliers. Les foulards d'autrefois, ceux des « belles fêtes », étaient en soie, de grandes dimensions, de couleurs éclatantes, jaunes, rouges, bleus, verts, et bordés de longues franges. On les portait pliés en diagonale sur les épaules; leurs deux extrémités, croisées sur la poitrine, sans nœud, étaient enfilées sous les pans antérieurs du « manchon ». Les foulards des dimanches et des jours, qui étaient de simples étoffes quadrillées, rayées ou à fleurs, se mettaient presque entièrement sous le « manchon », il n'en dépassait qu'un peu autour du cou. Ceux des jours étaient de couleur plus terne.

b. De 1875 à 1910. Vers 1870 on commence à porter les « mouchoirs du cou » sur le « manchon », les dimanches et les jours ouvrables. Petit à petit on réduit leur dimension. Les couleurs s'assombrissent un peu. L'usage s'établit de nouer les bouts sous le menton et d'ajouter au pli en diagonale trois ou quatre plis en accordéon; l'usage ancien de croiser les bouts sur la poitrine persiste encore pour les « belles fêtes ». Vers 1875 également on remplaça les foulards de soie par des foulards de laine de même forme, de même dimension et de même couleur. Sur semaine on commença à porter de simples mouchoirs quadrillés, en coton, et les dimanches, après-midi, on mettait

de petits mouchoirs blancs, ornés de quelques raies rouges et bleues. Les dimensions réduites de ces derniers faisaient contraste avec l'ampleur des grands foulards d'autrefois. Les rayés et quadrillés, introduits d'abord comme habits des jours, furent adoptés pour le dimanche après-midi, puis pour la messe. On conserva, pour les « belles fêtes », les foulards de laine et de soie, mais les teintes devinrent de plus en plus sombres.

c. De 1910 à 1925. Vers 1910 environ on inaugura les foulards de soie brodée qui eurent une grande vogue. On leur redonna l'ampleur d'autrefois; ils couvraient complètement les épaules et étaient bordés de longues franges. Actuellement on a de nouveau réduit un peu leur dimension et les jeunes filles en portent les jours de fête et les dimanches, tant l'après-midi que pour la messe, à moins qu'elles n'en possèdent d'autres d'étoffes rares, nouvelles et aux couleurs voyantes. Seules aujourd'hui les femmes mariées ont encore, les dimanches, à la messe, des foulards de laine. Les jours d'œuvre les jeunes filles portent des mouchoirs quadrillés, de petites dimensions, les personnes mariées n'en portent plus que de noirs. Depuis quinze ou vingt ans on a pris l'habitude de pincer le foulard avec une épingle, sur la nuque, ce qui le maintient à une certaine distance du cou. On met alors, sous le « manchon », un deuxième mouchoir plié en forme de col et dont on ne voit qu'un rebord qui dépasse légèrement.

VI. LA CHAUSSURE. Autrefois on ne portait que des souliers bas. Les plus connus étaient les *souliers « à martelets »* ou à oreillettes, qui se fermaient, en avant, par deux ailettes portant une boucle à ardillon. Vers 1870 ou 1880 les oreillettes disparurent et furent remplacées par des tirants à lacets. Les femmes se sont toujours servies de lacets de laine, très larges, et suffisamment longs pour permettre de faire un gros nœud. Les hommes portent des lacets de coton. Au début de notre siècle les souliers hauts avaient presque complètement remplacé la forme basse ancienne. Vers 1910 quelques vieilles personnes seulement portaient encore des souliers bas. Ces dernières années les cordonniers se sont mis à denteler et à festonner le cuir sur toutes les coutures. La mode des souliers bas remise en honneur, en particulier, par M. le peintre E. Biéler a ensuite repris et elle s'est déjà beaucoup généralisée. L'usage des clous a toujours été très général, sauf ces dernières années pour les souliers des jours de fête. Le grincement des semelles est de très bon ton et les jeunes filles qui arrivent en retard à la messe éprouvent un visible plaisir à faire jouer ainsi leurs chaussures dans la nef sonore de l'église.

Les sabots de bois n'ont jamais été en usage à Savièse, de mémoire d'homme. Les sabots à semelle de bois, appelés *socques*, sont assez répandus comme chaussures d'hiver.

Les pantoufles ne sont pas en honneur, le Saviésan, et même la Saviésanne, aiment à montrer qu'ils n'ont pas le pied délicat.

VII. LE BAS. Il n'a d'abord existé que des bas de laine, blancs, bruns et roux, les trois couleurs de la laine des moutons élevés dans le pays. Les bas blancs se portaient les jours de fête et, paraît-il, on ne les mettait jamais deux fois sans les avoir fait passer à la lessive. Sur les côtés intérieur et extérieur de la jambe, le tricotage formait des dessins variés appelés « *coins* ».

Vint ensuite la mode des bas de coton, de mêmes couleurs. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que l'usage des bas blanc et roux disparut et que s'introduisit celui des bas noirs. Plus tard, vers 1905—1910, ce fut, chez les jeunes filles, le tour du bleu marin, puis du bleu clair, puis du violet, puis enfin du rouge-roux. Cette dernière couleur a été fort à la mode pendant trois ou quatre ans. Aujourd'hui on porte encore les anciens bas roux en hiver et pour les deuils, mais, en temps ordinaire, on ne porte plus que des bas noirs. Les « coins » se font tout autour de la jambe.

Les jarrettières ont toujours été ou des « bandes tissées » ou des lanières tressées d'une façon spéciale et appelées, à cause des dessins qu'elles représentent « liens à cœurs ». Ces derniers seuls sont en usage actuellement. Ils sont toujours en deux ou trois couleurs; les jeunes filles emploient du rouge, du vert et du bleu, les personnes mariées du noir, du brun et du roux. La largeur de ces liens est au maximum de deux doigts; leurs extrémités sont terminées par une dizaine de petites tresses de cinq à dix centimètres de long.

VIII. LES SOUS-VÊTEMENTS. Autrefois, quand les « manchons » étaient très ouverts au cou, on mettait grand soin à orner de fins plis le col de la chemise et c'était à pincer ces minuscules fronces sur la toile grossière que les couturières se taillaient leur renommée. Les extrémités des manches étaient également froncées. Plus tard, quand les « manchons » devinrent moins ouverts, les plis ne se firent plus au cou et ils furent remplacés, à l'extrémité des manches, par des manchettes. Jusqu'à la fin du siècle passé les chemises ont toujours été faites en toile de chanvre.

Les jupons n'existaient pas autrefois, en hiver on portait deux robes. Vers 1870 on se mit à en confectionner avec des étoffes de laine, en couleur, ou avec des restes de vieilles robes hors d'usage. Plus tard on leur fit des troussis et on y ajouta des dentelles et des volants. La couleur blanche devint la règle et il fut un temps où l'on mesurait la vanité à la largeur du rebord de dentelles blanches qui dépassaient sous la robe. Avec l'usage, les jupons cessèrent d'être considérés comme des vêtements d'hiver et furent portés en toute saison.

Les chausses et les autres sous-vêtements en usage en ville ont été introduits ces quinze dernières années.

COSTUME D'HOMME.

I. LE PANTALON. 1. Les hauts-de-chausses. Les hauts-de-chausses étaient portés, d'une façon tout à fait générale, à Savièse, jusque vers 1870 et ils n'ont disparu complètement qu'une trentaine d'années plus tard. Au lieu d'être ouverts sur le devant comme nos pantalons actuels, ils l'étaient latéralement, sur les hanches; ils portaient au genou deux ou trois boutons de cuivre. Les hauts-de-chausses se faisaient en drap bleu ou brun. Ils étaient soutenus par des bretelles de cuir.

2. Le pantalon à pans. La forme qui succéda immédiatement aux hauts-de-chausses était un pantalon ouvert également sur le côté et appelé pour cela pantalon à pans (est-ce peut-être une confusion verbale avec pantalon à ponts?). Il n'existait déjà plus vers 1890. Les pantalons à pans de ces jours étaient faits d'une étoffe particulière à chaîne de chanvre et à trame de coton bleu ou de laine brune.

3. Le pantalon actuel. La forme actuelle des pantalons s'est introduite vers 1865. L'usage de la boucle au dos est relativement récent. Il en est de même de l'usage des plis antéro-postérieurs; jusqu'à ces dernières années les plis se sont toujours faits latéralement. Les étoffes de coton n'ont été utilisées pour les pantalons que vers 1890.

II. L'HABIT. 1. L'habit à basques. La forme la plus ancienne connue avait des basques en pointe et des pans antérieurs qui ne descendaient que jusqu'à la ceinture où ils étaient coupés à angles droits. Les boutons étaient de cuivre et il y en avait deux sur les basques. Comme doublure on utilisait de la toile de chanvre. Cet habit se portait soit avec le col droit soit avec le col rabattu. En usage au temps des hauts-de-chausses, il persista avec les pantalons, mais les basques devinrent de plus en plus larges.

2. Le gilet. Les gilets que l'on portait avec l'habit précédent avaient un col rabattu et deux rangées de boutons de cuivre. Ils étaient sans doublure et le dos était tout entier en toile de chanvre.

3. Le tricot. Le tricot s'est toujours fait avec de la laine rousse. On le considérait autrefois, et on le considère encore aujourd'hui, comme l'habit des riches. Pour donner un sage conseil à la jeune fille qui va se marier on lui dit de bien se souvenir qu'elle a moins de chance à courir avec un homme à tricot (un riche paysan) qu'avec un porteur de manteau (un citadin). Le tricotage, autrefois très simple, comportait, tout au plus, quelques raies ou côtes verticales, ordinairement plus marquées au milieu devant, et les garnitures se réduisaient à un liséré vert, en dentelures, tout autour de l'habit et au bout des manches. Actuellement des dessins tricotés, rappelant ceux dont nous avons parlé sous le nom de « coins » de bas, recouvrent les pans antérieurs entièrement et le bord inférieur ainsi que le bout des manches sur une largeur de 10 cm environ.

4. La blouse. Le port des blouses bleues a eu sa période de succès, au début de ce siècle. L'ampleur de ce vêtement le rendait souvent embarrassant, on l'ajustait au corps en faisant passer son rebord antérieur sous le pantalon, comme on l'aurait fait pour une chemise; le rebord postérieur pendait librement en dehors.

Les longues blouses ou tabliers d'enfant n'ont jamais été en usage à Savièse.

III. LA COIFFURE. Le *bonnet de coton*, de couleur noire, était fort à la mode autrefois; puis ce fut le tour des chapeaux de feutre et de paille. La casquette n'a jamais eu beaucoup de succès. Le bonnet de fourrure est encore assez porté en hiver.

La façon de pincer le feutre est considérée comme un trait de caractère. Les fiers le prennent avec les trois doigts par le sommet de la calotte et en font une sorte de pyramide à trois arêtes, l'aile est descendante devant et d'un côté, montante derrière et de l'autre côté. Les distingués font un sillon médian, dirigé d'avant en arrière, ils abaissent la partie antérieure de l'aile et relèvent la partie postérieure. Les simples et les modestes l'enfoncent au milieu, en rond, et gardent les ailes montantes.

La toilette des cheveux est considérée comme une vanité du siècle actuel. Le port de la moustache est très général, celui de la barbe par contre est de mauvais augure et n'est pas de mise parmi les gens qui se respectent.

IV. LA CEINTURE. Il y a une cinquantaine d'années la ceinture n'était pas connue du Saviésan; celui-ci soutenait ses pantalons avec des bretelles, selon l'usage général. Vingt ans plus tard, il ne restait plus pour porter des bretelles que quelques rares vieillards pour lesquels les lanières de cuir dont nous avons parlé plus haut avaient la valeur d'un souvenir et quelques enfants que les parents empêchaient de jouer à l'homme. Pour les jeunes garçons, en effet, porter la première ceinture avait à peu près la même signification que prendre la première culotte ou fumer le premier cigare ou se friser pour la première fois les poils follets de la moustache. La ceinture en usage les jours d'œuvre était, et est toujours, une simple bande rouge ou bleue, de deux à trois mètres de long, comme en portent encore les maçons et terrassiers italiens. Pour l'assujettir à la taille on la saisit au point central de sa longueur, ou l'applique par devant, on fait deux fois le tour du corps et on enfonce, à la hauteur des hanches, les deux extrémités sous la partie déjà enroulée, après les avoir pliées l'une sur l'autre en un demi-nœud sur le devant. Le grand succès de ces sortes de ceintures s'explique par leurs nombreux usages. On peut s'en servir, au besoin, pour lier un fardeau, pour suspendre l'étui de la pierre à aiguiser la faux, pour tirer un animal qui refuse d'avancer, etc. Quand on se retire à l'écart on plie la ceinture en quatre et on la suspend à son cou.

Les ceintures des dimanches et des jours de fête étaient des « liens à cœurs », aux couleurs vives, mesurant jusqu'à dix centimètres de large et magnifiquement étalées. Un rebord de dentelles, large de un demi à un centimètre, les ornait sur toute leur longueur. Aux extrémités, les fils du tissage étaient réunis en de nombreuses tresses qu'on laissait pendre sur les hanches. Ces ceintures étaient d'ordinaire inaugurées au cortège de la Fête-Dieu. A défaut de « liens à cœurs » on portait des « bandes tissées », mais celles-ci n'ont jamais joui de beaucoup de considération. Actuellement la mode est surtout aux ceintures brodées dont les dessins sont copiés sur les cahiers de modèles à l'usage des brodeuses.

V. LE COL ET LA CRAVATE. On se souvient encore d'avoir entendu parler — mais pas d'en avoir vu — des cols dressés en pointe sous le menton. La forme communément portée pendant le dernier quart du siècle écoulé était un *col rabattu*, très étroit, formant en avant un angle ou droit ou légèrement aigu. Il était, ainsi que les manchettes, d'une toile un peu plus soignée que celle de la chemise avec laquelle il faisait corps. Vers 1890, quand on introduisit les chemises de coton, en couleur, on commença à utiliser les faux-cols de toile blanche, mais la forme resta à peu près la même jusqu'à ces dernières années.

Autrefois on portait, en guise de cravates, des mouchoirs de laine ou de soie, noirs et en couleur. Ils étaient enroulés en un bandeau qu'on faisait glisser sous le pli du col et qu'on attachait par deux nœuds sur le devant. A partir de 1900 environ, les cravates en usage en ville remplacèrent peu à peu les anciens mouchoirs. On les surchargeait parfois de dessins (fleurs ou figures géométriques) brodés au fil simple ou émaillés de grains de verre colorés.

VI. LA CHAUSSURE. Dans le tout vieux temps on portait des souliers à boucle. On fit ensuite des souliers hauts, mais la partie montante, qui se terminait en avant par des oreillettes, ne portait que trois œillets à lacets et n'avait que quelques centimètres de haut. Cette forme, sans avoir tout à fait disparu aujourd'hui, est généralement remplacée par la forme à tirants portant une demi-douzaine d'œillets.

VII. LES BAS. Avec les hauts-de-chausses on mettait des bas montant jusqu'aux genoux. L'usage des pantalons introduisit celui des chaussettes. Celles-ci étaient toujours, au début, en laine du pays, blanche, rousse ou brune. Les chaussettes de couleur ne furent guère connues avant 1900.

VIII. LES GUÊTRES. Pendant la période des hauts-de-chausses, on protégeait les bas, quand on travaillait, par des guêtres de drap bleu portant, sur le côté extérieur de la jambe, une double rangée de crochets de cuivre destinés à retenir des lacets qui se croisaient en zigzaguant de la cheville au genou. Plus tard, avec les pantalons, on mettait encore, pour les travaux de terrassements ou pour fouler la neige, des guêtres en drap, montant jusqu'à mi-jambe, mais le plus souvent on se contentait d'attacher le pantalon sur le soulier avec une ficelle. De nos jours, on ne porte guère que des guêtres « achetées » en cuir, ou des bandes molletières.

IX. LES SOUS-VÊTEMENTS. Lorsqu'ils n'avaient à s'occuper que de menus travaux, peu fatigants, nos Saviésans d'autrefois portaient, par les temps de grand froid, deux paires de pantalons. De nos jours — depuis 1900 environ — le ramollissement des caractères a laissé s'introduire tous les genres de caleçons en usage à la ville.

Quant à la chemise, sa forme n'a presque pas évolué depuis cinquante ans. On a seulement élargi les manchettes et ajouté la pièce transversale couvrant les épaules. Les chemises d'hommes sont fendues latéralement par le bas. L'étoffe de couleur n'a été employée pour les sous-vêtements qu'à partir de 1890 environ.

COSTUME D'ENFANT.

Le bébé.

Pendant les premiers mois le bébé est emmaillotté. Pour cela on le pose sur des *langes*, on l'enveloppe dans un *drapeau* de toile dont on croise sur son corps les parties droite et gauche, en repliant en arrière, sous ses pieds, la partie inférieure, puis on l'entoure d'une *couverture*, pliée de la même façon, et enfin on l'enlace dans une *bande* qui l'enserme des épaules aux genoux. Comme couverture on utilisait souvent autrefois des lambeaux de robes usagées, en drap bleu, brun ou rayé; c'était, paraît-il, inusable. Les bandes sont quelquefois d'étoffe tissée, le plus souvent elles sont tricotées; on les fait volontiers de couleurs vives: bleues, rouges, vertes, rousses ou blanches. Pour terminer la toilette du bébé on lui met sur la tête un bonnet en étoffe ou un « *béguin* » blanc tricoté et, par dessus, un grand foulard blanc, gris, ou, le plus souvent, de couleurs voyantes, plié en diagonale. Le double coin libre de cette sorte de voile descend sur le dos du poupon tandis que les coins du pli sont simplement posés en croix sur sa poitrine. Quand le bébé commence à s'agiter un peu on ne l'emmaillotte plus complètement, on lui laisse les bras libres.

L'enfant.

Une fois l'enfant grandelet, on l'habille d'une chemisette, d'un jupon, de bas, de bottines et d'un «béguin» ou d'un bonnet. Le jupon, ordinairement de couleur, se boutonne sur le dos et est soutenu par deux bretelles. Les bas, autrefois de laine blanche ou brune, étaient à tricotage uni pour les filles et à côtes pour les garçons. Récemment on a introduit les bas en coton de toutes couleurs. Comme chaussures on n'a jamais utilisé que des bottines «achetées».

Les bonnets, dans l'ancien temps, étaient de velours; dans la suite on s'est servi, pour les faire, de différentes étoffes aux couleurs vives. Ceux des filles étaient formés de trois pièces dont deux latérales, recouvrant les oreilles, et une médiane, s'étendant de la nuque au front. Des rubans étroits dissimulaient les coutures de ces pièces et formaient, derrière la tête, un dessin représentant la lettre M. Pour les garçons, le bonnet était en six pièces ou quartiers dont quatre, semblables, coupées en triangle, constituaient la partie supérieure de la calotte et deux, plus grandes, recouvraient la nuque (fig. 11).

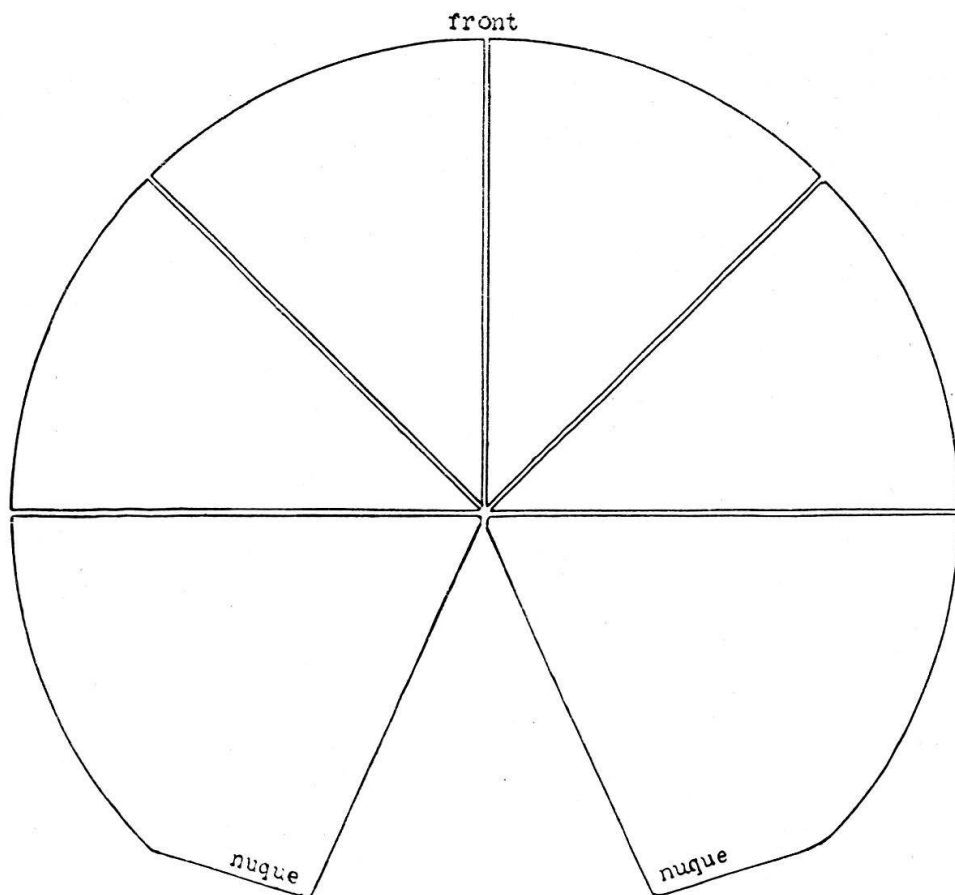


Fig. 11. Manière de découper l'étoffe pour confectionner un bonnet à quartiers.

Les coutures étaient aussi cachées par des garnitures dont l'ensemble figurait une étoile. Ce bonnet s'appelait *bonnet à quartiers*. Toutes les coiffures dont nous venons de parler étaient d'ordinaire entourées de dentelles et portaient une mentonnière.

Plus tard, la mode fut aux «béguins». Ce sont, nous l'avons dit plus haut, des bonnets tricotés, de couleur blanche; on les a, paraît-il, importés de l'Oberland bernois vers 1875. Comme sur les anciens bonnets, on continua à y figurer, en tricotage, pour les garçons une étoile et, pour les filles, soit le M traditionnel, soit deux raies parallèles allant de la nuque au front. Vers 1885 l'usage, importé aussi de Berne, s'introduisit, des béguins émaillés de grains de verre colorés représentant des fleurs ou des figures géométriques qu'on s'ingéniait à varier à l'infini. Ces «*béguins à grains*» devinrent fort à la mode; quand les jeunes filles avaient fini les provisions de bas pour la saison et qu'elles ne savaient plus que faire de leurs mains, elles tricotaient des «béguins» et les collectionnaient. Puis, dans la période 1915—1920, cette mode tomba, mais elle est actuellement en train de reprendre. Vers 1920 se fut le tour aux anciens bonnets de disparaître; ils furent complètement remplacés par les coiffures en usage à la ville. Enfin, ces dernières années, les bonnets à raies des filles ont été réintégrés; quant à ceux à quartiers des garçons ils sont toujours considérés comme désuets.

A l'âge de deux ans environ, on met à l'enfant une *robe*. Confectionnées avec des lambeaux de vieux habits, les robes étaient toujours, autrefois, en drap, bleu, noir ou brun. Jusque vers 1890 on leur mettait des manches et on les enjolivait volontiers d'une garniture au bas; actuellement on les fait sans manches et on utilise des étoffes de toute nature et de toute couleur; quant à la garniture, elle est souvent constituée par une large bande de velours.

Sur la robe, les enfants portaient des tabliers d'étoffe légère. Il y en avait de deux sortes, à manches et sans manches; tous se boutonnaient sur le dos.

Jusqu'au début de ce siècle l'usage des «manchons» ou corsages à manches, était inconnu. Une fois la mode lancée, ce fut pour l'habileté des tricoteuses une occasion exceptionnelle qu'elles ne manquèrent pas d'exploiter. Après la disparition des robes à manches, le port des «manchons» était tout indiqué. On les mettait sous la robe.

Les fillettes portaient, sur les épaules, de larges foulards de couleur, pliés en diagonale et dont les deux bouts, croisés d'abord sur la poitrine, s'attachaient sur le dos. Quant aux garçonnets, on leur entourait le cou d'une sorte de cache-nez, appelé *cravate*, qu'on nouait sur la nuque et dont on enfonçait les extrémités sous le corsage de la robe, par derrière.

Vers cinq ans les fillettes portent des tabliers qui s'attachent sous les bras et vers sept ans elles prennent le cotillon et s'habillent désormais comme les grandes personnes. La différence entre la robe d'enfant et le cotillon consiste en ce que celui-ci se boucle par devant tandis que la robe se boutonne sur le dos.

C'est aussi vers sept ans que les garçons prennent l'habit d'homme. L'usage des culottes courtes tend à s'introduire actuellement pour les enfants de sept à douze ans. On a créé une dénomination spéciale pour désigner les enfants qui ne mettent les pantalons que vers huit ans, on les appelle *garçons à grande robe*, ce qui ne leur fait pas plaisir.
